

Université Laval, le 4 mars 2022

Aux membres du Conseil d'administration
Aux associations membres

Vous êtes, par la présente, convoquées et convoqués au collège électoral 2022, qui se réunira afin d'élire les membres du comité exécutif de la CADEUL pour le mandat 2022-2023. Le collège se déroulera **vendredi, le 25 mars, à 13h, au local 2530 du pavillon Alphonse-Desjardins.**

Chaque nouveau membre du conseil d'administration ainsi que chaque association membre dispose d'un vote pour l'élection de chaque poste. Les déléguées et délégués des associations membres doivent avoir en main le formulaire de procuration joint au présent envoi. **Ce formulaire n'est pas le même que pour le Caucus des associations étudiantes.**

Les postes suivants sont en élection :

- Présidence;
- Vice-présidence aux affaires institutionnelles;
- Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche;
- Vice-présidence aux finances et au développement;
- Vice-présidence aux affaires socioculturelles;
- Vice-présidence aux affaires externes;
- Vice-présidence aux affaires internes.

Pour pouvoir être élue ou élu au comité exécutif, vous devez être étudiante ou étudiant au premier cycle à l'Université Laval et avoir rempli les exigences prévues au formulaire de mise en candidature disponible au bureau de la CADEUL, au local 2265 du pavillon Maurice-Pollack avant le jeudi 18 mars, à midi.

Pour une question ou un commentaire, ainsi que pour une description des postes, vous pouvez vous adresser à la présidence ou au secrétariat d'élection, à l'adresse elections@cadeul.ulaval.ca ou au poste téléphonique 409302. Vous pouvez également aller sur le site : http://www.cadeul.com/elections_cadeul/



Quentin de Dorlodot
Président d'élection



Andréanne Bergeron
Secrétaire d'élection

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Déroulement du collège électoral
4. Nominations des scrutatrices et des scrutateurs
5. Présentation des candidats
 - 5.1. Présidence
 - 5.2. Vice-présidence aux affaires institutionnelles
 - 5.3. Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche
 - 5.4. Vice-présidence aux finances et au développement
 - 5.5. Vice-présidence aux affaires socioculturelles
 - 5.6. Vice-présidence aux affaires externes
 - 5.7. Vice-présidence aux affaires internes
6. Scrutin
7. Annonce des résultats
8. Clôture de la séance